WARGNY - BBR
Gestion Privée

AVIS DE PROJET DE FUSION

23 mai 2025

FCP « Hochactions France » géré par la société de gestion Wargny - BBR et « R-co Core Equity Euro » géré par Rothschild & Co Asset Management

Wargny BBR, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-96-006, constituée sous la forme d'une société anonyme au capital de 830 442,50 euros, dont le siège social est situé 4, avenue Hoche – 75008 Paris, agissant en tant que société de gestion du fonds commun de placement « Hochactions France » (ci-après, le « FCP Absorbé »),

Représentée par Monsieur Olivier WARGNY, agissant en qualité de Président du Directoire,

Et

Rothschild & Co Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014, constituée sous la forme d'une société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, dont le siège social est situé 29, avenue de Messine à PARIS (75008), agissant en tant que société de gestion du fonds commun de placement « R-co Core Equity Euro » (ci-après, le « FCP Absorbant »),

Représentée par Monsieur Didier Bouvignies, agissant en qualité d'Associé-Gérant.

Suivant décisions de la Gérance de la société de gestion du FCP Absorbé et du FCP Absorbant toutes deux en date du 2 avril 2025, il a été décidé de procéder à la fusion par absorption du FCP « Hochactions France » par le FCP « R-co Core Equity Euro ».

Modalités et conditions de l'opération :

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 27 juin 2025, calculées le 30 juin 2025.

L'apport effectué à le FCP Absorbant par le FCP Absorbé correspondant à la totalité de son actif net entraînera, ipso facto, la dissolution de ce dernier.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 2 mai 2025.

Pour le bon déroulement de cette opération de fusion-absorption, les souscriptions et les rachats de parts du FCP Absorbé cesseront définitivement à compter du 20 juin 2025 à partir de 14h01, de façon qu'aucun ordre ne soit exécuté sur la base des valeurs liquidatives de fusion.

Le FCP Absorbé ayant une valorisation hebdomadaire le vendredi, la dernière valeur liquidative du FCP Absorbé sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération de fusion, sera celle du 20 juin 2025.

Si les termes de l'opération de fusion ne convenaient pas aux porteurs du FCP Absorbé, ces derniers ont la possibilité de sortir sans frais jusqu'au 20 juin 2025.

La parité d'échange sera déterminée par le rapport suivant :

$$\frac{\text{Valeur liquidative du FCP Absorbé}}{\text{Valeur liquidative du FCP Absorbant}}$$

Pour ces calculs, les porteurs du FCP Absorbé qui, en fonction de la parité d'échange déterminée, n'auraient pas droit à un nombre exact de part et/ou dix-millièmes de parts du FCP Absorbant, obtiendront le remboursement du rompu (correspondant à la différence entre la valeur des parts et/ou millièmes de part du FCP Absorbé remises, et la valeur des parts et dix-millièmes de parts du FCP Absorbant qu'ils auront reçues en échange) ou pourront verser en espèces le montant nécessaire à l'attribution d'un dix-millième de part complémentaire.

Ce remboursement ou cette souscription complémentaire ne seront ni diminués ni majorés de frais et commissions de rachat ou de souscription, le jour de la fusion.

Conformément à l'article 411-63 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers du FCP Absorbé et du FCP Absorbant participant à l'opération de fusion et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet peuvent former opposition à celui-ci dans un délai de trente jours à compter de la publication de l'avis de fusion.

Le projet commun de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 14 mai 2025.

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Le Document d'Informations Clés et le prospectus du FCP Absorbé est disponible sur demande et gratuitement auprès de WARGNY-BBR - 4 avenue Hoche – 75008, par e-mail à l'adresse suivante : contact@wargnybbr.com

Le Document d'Informations Clés et le prospectus du FCP Absorbant est disponible sur demande et gratuitement auprès de Rothschild & Co Asset Management – Service Clients – 29, avenue de Messine – 75008 Paris, par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com ou encore sur le site Internet (https://am.eu.rothschildandco.com).

Aussi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance des Documents d'Informations Clés.

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.